



Déclaration du SNUipp-FSU à la CAPD du 28 août

Monsieur le Directeur Académique,

Nous souhaitons tout d'abord vous souhaiter la bienvenue dans notre département et espérons que nous continuerons à travailler dans un climat de respect mutuel comme nous l'avons toujours fait.

En cette rentrée, Najat Vallaud-Belkacem arrive au ministère de l'Éducation nationale. Au-delà du symbole que représente l'arrivée pour la première fois d'une femme rue de Grenelle, ce qui importe, pour le SNUipp-FSU, c'est l'action qu'elle va conduire à partir de cette rentrée. Pour le syndicat, qui a demandé à la rencontrer au plus vite, l'urgence est à l'amélioration des conditions de travail des enseignant-es, levier indispensable pour la réussite de tous les élèves. D'évidence, la réforme des rythmes scolaires n'est pas une réponse. L'urgence est aussi de rétablir la confiance avec des enseignantes et des enseignants des écoles lassés des annonces sans lendemain, des injonctions parfois contradictoires, en quête de sérénité, de considération, comme le montre les résultats de l'enquête réalisée par l'institut Harris Interactive. De la même manière, il leur faut des moyens pour bien faire leur métier, ce qui nécessite un budget à la hauteur des ambitions.

Il faudra aussi que les chantiers ouverts soient poursuivis, qu'il s'agisse de la réforme de l'éducation prioritaire ou des dispositifs pédagogiques lancés l'an passé avec le « plus de maîtres que de classes » et la scolarisation des moins de trois ans ou des nouveaux programmes de maternelle.

Il faudra enfin que soient traités au plus vite les dossiers toujours en souffrance, tout particulièrement ceux de la direction d'école, de la formation continue et des salaires, avec dans un premier temps l'alignement du montant de l'ISAE sur l'ISOE perçue par les enseignant-es du second degré.

Sur la question de la direction d'école, si des bougés ont été annoncés en terme de temps et de rémunération, ils sont encore loin des attentes des collègues. Le précédent ministère s'est aussi engagé à simplifier les tâches administratives des directrices et directeurs d'école. En l'état, les évolutions proposées restent bien trop timides notamment pour alléger une charge de travail caractérisée par des tâches envahissantes et souvent sans rapport avec un fonctionnement de l'école au service de la réussite des élèves.

De plus, le ministère n'a pas encore pris la mesure de la surcharge de travail inacceptable qu'engendrent les rythmes scolaires et la mise en place des activités périscolaires. Toutes ces tâches ne relèvent pas de la responsabilité des directeurs-trices d'école.

Concernant la formation continue, elle a tendance à se réduire aux 18 heures annuelles d'animations pédagogiques. En Gironde, elle a fortement diminué l'année scolaire dernière et ce sera également le cas pour cette année, n'offrant quasiment plus que des stages à public désigné. Aucune évolution positive n'est en vue malgré les discours ministériels. Avec les nouveaux programmes, de nombreux chantiers ouverts qui nécessitent à la fois de remettre à jour ses connaissances et de pouvoir, dans des cadres collectifs, faire du commun, échanger sur ses pratiques, se nourrir de l'expérience de ses pairs, pour au final s'emparer et mettre à sa propre main et en fonction de ses réalités de terrain les évolutions du métier. Il est indispensable aussi de faire vivre le droit individuel à la formation (DIF), comme la validation des acquis de l'expérience ou la réalisation de bilans

de compétence, dans la perspective notamment d'une mobilité professionnelle.

La seule réponse apportée pour l'heure semble être la formation à distance via M@gistère. Si l'outil en lui-même n'est pas à rejeter, pour le SNUipp-FSU, cela ne doit pas être un nouvel outil de contrôle des enseignant-es et ne doit pas se substituer à une formation continue de qualité sur le temps de classe.

Concernant les salaires, depuis juillet 2010, ils sont « gelés » ce qui, conjugué à l'inflation et aux hausses successives des cotisations retraites chaque 1^{ier} janvier, entraîne une baisse conséquente du pouvoir d'achat des enseignant-es. Cette situation est totalement inacceptable. Elle doit cesser.

Ainsi, depuis 4 ans, un-e enseignant-e des écoles au salaire moyen 2050€, a ainsi perdu plus de 6,6% suite à l'inflation et 1,29% suite à la hausse des cotisations retraite, soit 7,89% de son salaire ! C'est donc plus de 210€ qui lui manquent chaque mois.

Et si le gel est maintenu comme prévu dans le projet de budget triennal 2015-2017, cette perte va s'amplifier. Cela rend encore plus nécessaire et urgente la revalorisation du point d'indice de la fonction publique comme le demande le SNUipp avec la FSU.

Les « recommandations pour la mise en œuvre des programmes » pour les cycles 2 et 3 sont parues et le SNUipp-FSU propose aux enseignant-es des écoles une synthèse des ajustements indiqués par le ministère. Des ajustements qui vont dans le bon sens, invitant à des démarches d'apprentissages faisant sens pour les élèves, mais des indications assez floues sur ce qui est prioritaire et ce qu'on doit laisser de côté. Pour le SNUipp-FSU, et dans l'attente des nouveaux programmes, ces recommandations doivent être considérées comme une ressource mise à la disposition des équipes enseignantes et non comme une nouvelle injonction.

Dans notre département, la fin de l'année a été très chaotique avec, pour la première fois en Gironde, les refus de temps partiels sur autorisation pour une centaine de collègues, à la demande du recteur invoquant le contexte déficitaire d'enseignants pour le rentrée.

Le SNUipp-FSU n'a eu de cesse de dénoncer cette situation tant sur le calendrier que sur la méthode : il est inacceptable que les collègues qui avaient fait leur demande depuis le mois de mars aient du attendre la fin du mois de juin pour connaître la décision du DASEN. De même, il est inacceptable que les modalités girondines d'attribution du temps partiel sur autorisation soient remises en cause, en fin d'année ! Pour le SNUipp-FSU tout refus signifie un recul des droits des personnels et il s'y oppose. Il renouvelle sa proposition d'ineat pour pallier le manque de personnel et résoudre de nombreuses situations de collègues en attente de pouvoir intégrer notre département, parfois depuis plusieurs années, avec des conséquences sur leur vie personnelle parfois dramatiques.

Moyens pour l'école, conditions de travail, salaires, la Ministre doit maintenant répondre aux préoccupations et aux exigences des enseignant-es des écoles. La rentrée se fera dans des conditions qui ne permettront pas d'améliorations pour l'école et ses personnels. Le SNUipp-FSU a lancé une alerte sociale et construira les mobilisations nécessaires avec les collègues.